



44, rue du Général de Gaulle
 45650 SAINT JEAN LE BLANC
 Tél. fixe. : +33 (0) 2 38 44 26 85
 E-mail : contact@wheel-free.fr
 IBAN : FR 76 1480 6000 3970 0877 8934 315

VENTE - LOCATION - ENTRETIEN - REPARATION

FACTURE

N° : **FA 008320** du 19/06/2021

Référence	
Livraison le 19/06/2021	
A l'attention de :	
Télécopie :	
Téléphone :	
e-mail :	
Code Client :	RENAU00005
N° TVA Intra. :	

RENAULT LAURA
 127 RUE DE FREDEVILLE
 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE
 France

Article	Désignation	Qté	PU HT	R%	PU Net	Montant HT
GITANE_VAE _ORGANE-CE NTRALXS	VAE Marque GITANE Type ORGNeBikC 26" XS Rouge OFR3887 205786/11a (Ref : YPG5583842).	1	1 457,50		1 457,50	1 457,50
499433	S/N : 5001673674586 Batterie : BJAAJ4AS04F2757 Clés :4384V Chassis : RL734029S C1205807380 Eco participation recyclage batteries vae.	1	7,00		7,00	7,00
104	D.E.E (Recyclage appliqué « aux équipements électriques et électroniques, et aux déchets qui en sont issus, y compris tous les composants, sous-ensembles et produits consommables faisant partie intégrante du produit au moment de la mise au rebut).	1	1,50		1,50	1,50
RECOBIKE	MARQUAGE Identification obligatoire pour tous les vélos neufs vendus en magasin à partir de 01 Janvier 2021_ Marquage ANTIVOL RECOBIKE_ Inscription Obligatoire sur le site : www.recobike.com_ N° : 2059783XRV	1	25,00	33,32	16,67	16,67
314933	Antivol 860/110 Centuro	1	41,62	100		
17	Sacoche Marque Willex Type Dubbele Bisonyl TAS 40L Grey	1	37,41	20	29,93	29,93
ORLEANSMET ROPOLEVAE2 020	Chèque Subvention Orléans Métropole Opération VAE 2021 N° 0993 Mme Renault Laura Valeur 300 Euros	1				

Base HT	TVA	Montant TVA
1 512,60	20,00 %	302,52
Mode de livraison :		
Réglement : Echéance le : 19/06/2021		

Total HT	1 512,60
Remise	
Escompte	
Net HT	1 512,60
Total TVA	302,52
Total TTC	1 815,12
Acompte	300,00
MONTANT NET A PAYER	1 515,12 €

En cas de retard de paiement, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa I de l'article L441-6 est fixé à 40€.
 (Conformément aux termes de l'article D441-5 créé par Décret N° 2012-1115 du 2 octobre 2012-art 1)
 Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre l'ensemble de la livraison et de dissoudre le contrat.
 En cas de retour produit, seul un avoir pourra vous être proposé.
 Sans escompte.

Le 19/06/2021
 Signature du client :